

## Délibération du Conseil municipal n° 055/2024

Le onze septembre deux-mille-vingt-quatre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Martin d'Uriage, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gérard Giraud, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le cinq septembre deux-mille-vingt-quatre.

Présents : Gérard Giraud, Cécile Conry, Estelle Gignoux, Michel Deridder, Claudine Chassagne, Peggy Briand, Jean-Marc Abramowitch, Roberte Pelletier, François Bernigaud, Didier Bouvard, Gilles Duvert, Marie-Paule Balicco, Arnaud Callec, Isabelle Gloux, Frédéric Cuchet, Gabriel Gandini, Frédéric Jarry, Beate Bersch, Florence Boullen-Murienne, Laurent Robert, Jacqueline Baret, Mathieu Kuntz.

Pouvoirs : Hubert Jeanson à Jean-Marc Abramowitch, Jean-Charles Congard à Claudine Chassagne, Renée-Claire Mancret à Gérard Giraud, Brigitte Dulong à Florence Boullen-Murienne.

Absents : Françoise Berthoud, Juliette Blanchet.

### Dénomination de la place Hector Dalmasso et du centre culturel Jeannine Creissels

Gérard Giraud, Maire, informe les membres du Conseil municipal de la proposition de dénommer une place et de renommer un bâtiment présents sur la commune.

Dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire, le préfet de l'Isère proposait aux communes de s'investir dans cet événement en baptisant des rues et des bâtiments de nos communes du nom de héros et héroïnes de la résistance et de la Libération.

Le lieutenant Hector Dalmasso fut un Résistant au sein du maquis de l'Oisans. Il prit le commandement du 9ème bataillon des Francs-Tireurs et partisans et participa aux actions de libération d'Uriage.

En hommage à son action, il est proposé de dénommer « place Hector Dalmasso » l'espace public situé en contrebas de la mairie et accueillant le monument aux morts (entre la place de la Forge et la place de la Mairie).

Autre figure marquante de l'histoire de la commune : Jeannine Creissels, Maire de Saint-Martin d'Uriage de 1995 à 2008. Première femme Maire, elle aura transformé son village de naissance en le faisant entrer dans le XXIème siècle. Durant ses treize années de mandat, elle fut à l'origine de la réalisation de plusieurs équipements participant à la qualité de vie de la commune.

En mémoire de son engagement et de son investissement pour la création de ce centre culturel, il est proposé de le renommer « centre culturel Jeannine Creissels ».

Il convient de matérialiser ces dénominations par la pose d'une plaque de rue réglementaire, d'une enseigne, et de mettre à jour la signalétique mise en place sur la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de :

- de dénommer « place Hector Dalmasso » l'espace public situé en contrebas de la mairie et accueillant le monument aux morts, cadastré section AO n°78 et AO n°308. Les commerces adressés 31 et 41 route d'Uriage seront réadressés sur la Base d'Adresses Locales sur la place Hector Dalmasso ;
- de renommer le Belvédère « centre culturel Jeannine Creissels », cadastré section AP n°99 et adressé 214 route d'Uriage ;
- de mandater le Maire et la Direction générale des services pour la mise en œuvre de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré le onze septembre deux-mille-vingt-quatre et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 22, absents : 2, votants : 26 (4 pouvoirs)

Certifié exécutoire en raison de sa télétransmission

en Préfecture et de sa publication le : 17/09/2024

Le Maire, Gérard Giraud

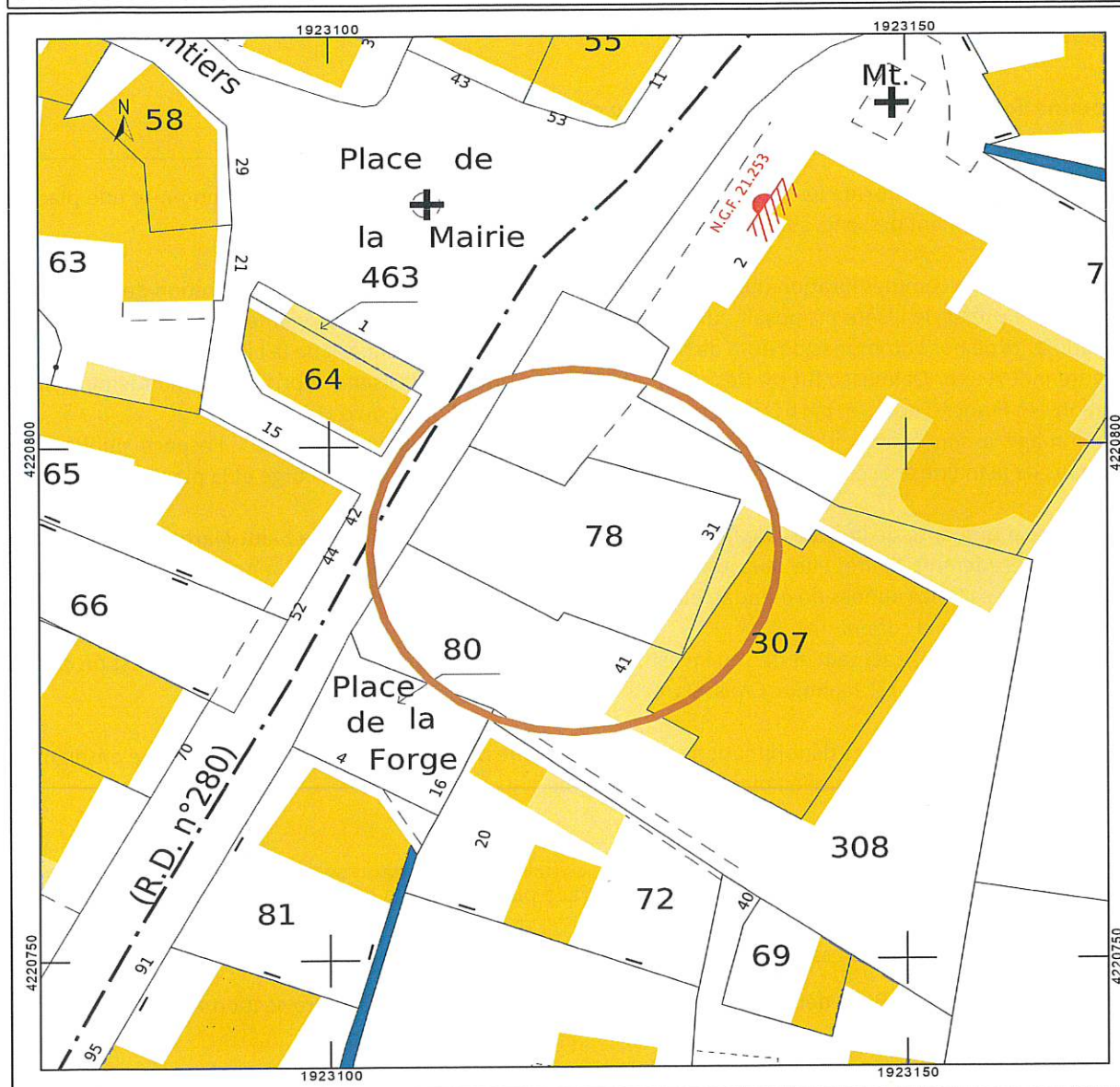




**Annexe 1 : Délibération du Conseil municipal n° 055/2024**

**Dénomination de la place Hector Dalmasso et du centre culturel Jeannine Creissels**

<p>Département : ISERE</p> <p>Commune : SAINT-MARTIN-D'URIAGE</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>PLAN DE SITUATION</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Grenoble Sud Isère Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre Centre des Finances Publiques 38047 38047 GRENOBLE CEDEX 2 tél. 04 76 39 38 76 -fax ptgc.sud-isere@dgfip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : AO Feuille : 000 AO 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/500</p> <p>Date d'édition : 04/06/2024 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>

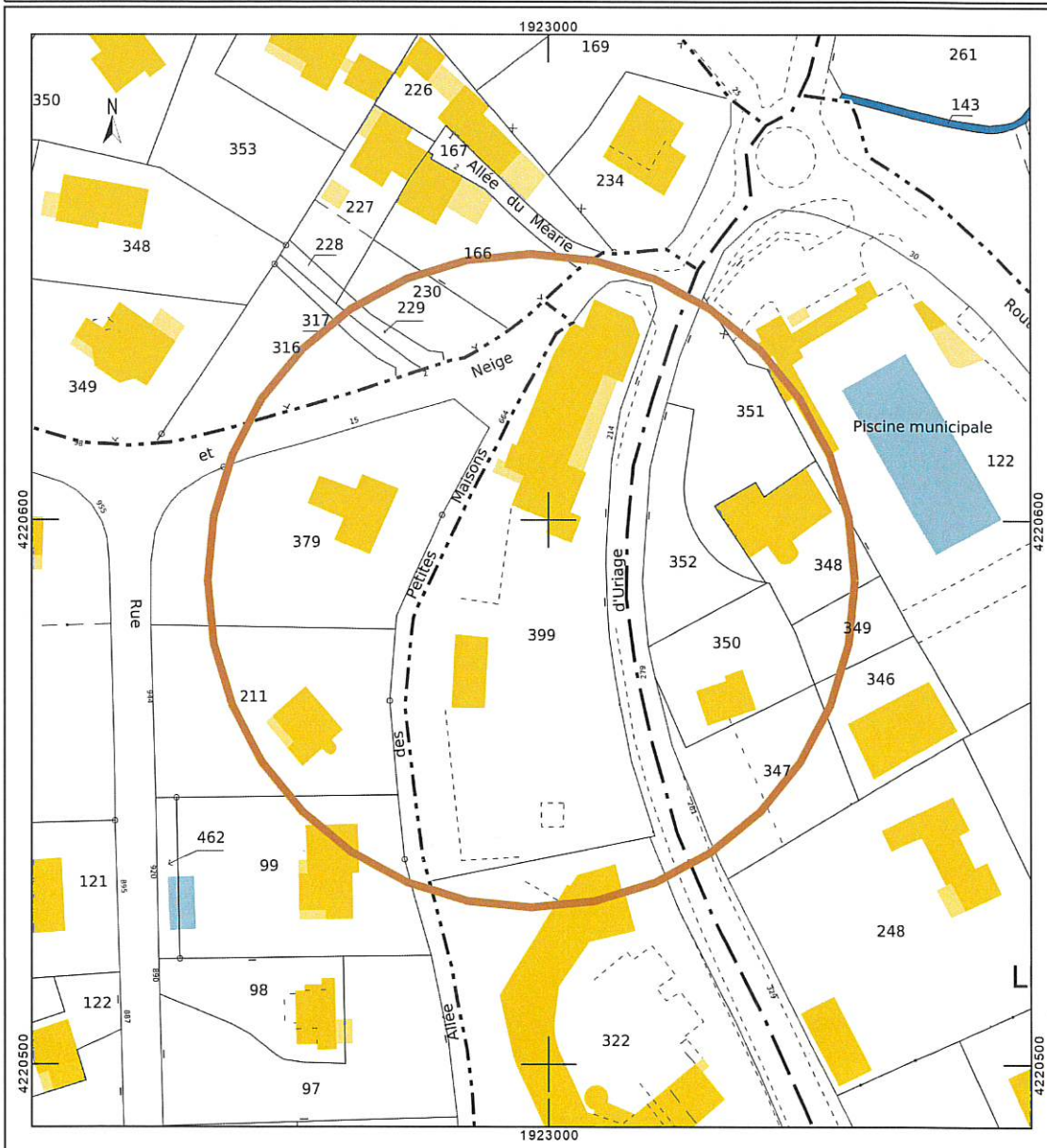




## Annexe 2 : Délibération du Conseil municipal n° 055/2024

### Dénomination de la place Hector Dalmasso et du centre culturel Jeannine Creissels

Département : ISERE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Grenoble Sud Isère Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 38047 38047 GRENOBLE CEDEX 2 tél. 04 76 39 38 76 -fax plgc.sud-isere@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : SAINT-MARTIN-D'URIAGE		
Section : AP Feuille : 000 AP 01		Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000		
Date d'édition : 04/06/2024 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques		



Envoyé en préfecture le 17/09/2024

Reçu en préfecture le 17/09/2024

Publié le



ID : 038-213804222-20240911-AG\_DEL2024\_055-DE